



Améliorer la communication pour faciliter le parcours du patient

« Il n'y a pas de soins sans confidences, de confidences sans confiance
et de confiance sans secret ! »

B. HOERNI « Ethique et déontologie médicale »,

Public :

Accessible aux professionnels de santé médicaux et paramédicaux, qui sont amenés à devoir échanger ou communiquer des informations en équipe autour de la prise en charge du patient :

- à l'intérieur de l'établissement, dans le service,
- durant les différentes étapes du parcours du patient,
- au domicile.

Cette communication est écrite et orale, dans le cadre d'un colloque singulier ou en équipe, régulière ou occasionnelle. Elle est soumise à des règles strictes en termes de secret professionnel et médical. Elle doit par ailleurs être adaptée et attractive.

Objectifs de la formation :

- Connaître et maîtriser les règles du secret professionnel et médical.
- Savoir transmettre un message clair, unique et vivant.
- Améliorer son assertivité et l'utilisation des outils de communication.

Durée de la formation : 2 journées à une semaine d'intervalle.

Nombre de participants : entre 6 et 12 personnes.

Horaires : Accueil 8h45, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (14 heures)

Dates :

- ✓ 1^{ère} session : jeudis 30 mars et 6 avril 2017
- ✓ 2^e session : jeudis 28 septembre et 5 octobre 2017

Formateurs :

- **Bénédicte ANAV-ARLAUD**, intervenant particulièrement en droit social et de la sécurité sociale ainsi qu'en responsabilité médicale.

DESS en Droit des établissements de santé et DU en Droit de la protection sociale.
Membre du comité d'éthique du Centre Hospitalier d'Avignon.

- **Romain VIGNOLI**, Master 2 en Droits des entreprises de Santé, formateur coach en communication et gestion du changement, ancien directeur d'établissement de santé

Moyens :

Supports théoriques, échanges et partages d'expérience, mise en situation en groupe, et tout ce que vous apporterez...

Programme :

1^{ère} journée

Le secret professionnel et médical : Bénédicte ANAV-ARLAUD	Mise en Pratique Bénédicte ANAV-ARLAUD Romain VIGNOLI
Les fondamentaux : Les cas de responsabilité (civile, administrative, pénale, ordinale) Le secret professionnel : du serment d'Hippocrate au code pénal Professionnels soumis au secret Sanctions légales-risques encourus	Articulation avec les différents supports de communication Le mail, le smartphone Les cahiers de transmission Le dossier du patient La réunion d'équipe Un support fréquent : power point Préconisations juridiques et techniques en vue de l'optimisation du parcours du patient

2^{ème} journée

Avoir confiance pour bien communiquer Romain VIGNOLI	Cas pratiques : Bénédicte ANAV-ARLAUD Romain VIGNOLI
Travailler en équipe Assertivité et confiance en soi pour bien communiquer Se préparer à la prise de parole	Etude de cas Présentation de situations par groupe Analyse des apports de la formation